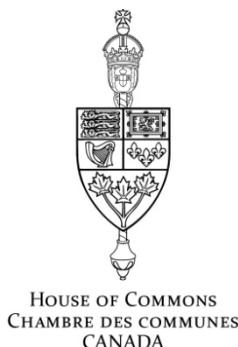


RANDEEP SARAI
SURREY-CENTRE

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



RANDEEP SARAI
SURREY-CENTRE

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATION(S)			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
13/10/2016	De 16 h à 17 h 15	Bureau de Randeep Sarai	19 personnes
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : La consultation publique a été effectuée en ligne avec Facetime.			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
<p>Un grand nombre de participants ont souligné que le scrutin majoritaire uninominal à un tour crée un système bipartite, la population vote pour le premier ministre le plus « populaire », le vote stratégique est possible, l'intention précise des électeurs n'est pas représentée, le principe de la représentation selon la population est ignoré, et les meilleurs députés ne sont pas élus lorsqu'un parti est populaire dans une région. Certains participants ont indiqué qu'ils aiment le fait que seuls les citoyens canadiens puissent voter et d'autres croient que de ne pas permettre à tous les citoyens de voter est une forme de discrimination. Certains participants aiment le fait qu'un seul vote puisse déterminer les résultats d'une élection et que l'élection ne se fasse pas par voie électronique, tandis que d'autres participants encouragent le vote électronique comme moyen de scrutin.</p>

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

La proportionnalité constitue la principale préoccupation des électeurs du système électoral actuel. Elle doit par conséquent être incluse dans le système électoral pour mieux exprimer l'intention des électeurs. Certains des participants recommandent aussi le mode de scrutin préférentiel et indiquent que la simplicité du système est extrêmement importante parce qu'elle permet à une plus grande participation et que si notre système électoral est réformé, celui-ci doit être facile à apprendre et à comprendre pour les Canadiens.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Certains électeurs estiment qu'ils participent au processus en recevant par courriel l'information mise à jour du Parti libéral. D'autres estiment qu'il y a une coupure entre les politiciens et le Canadien moyen parce qu'ils croient que le langage politique peut être plus complexe à saisir pour certains. Une suggestion pour accroître la participation des Canadiens et l'inclusion au processus démocratique serait de simplifier le plus possible l'information politique et le processus démocratique. Cette idée a été élargie par la suggestion de faire participer et de sensibiliser grandement nos jeunes au processus démocratique. On a aussi laissé entendre que la représentation proportionnelle permettrait aux Canadiens d'avoir le sentiment que leur voix est entendue, ce qui fait qu'une personne se sent motivée à participer davantage au processus démocratique. En somme, le facteur de motivation le plus important qui a été exprimé est de toujours permettre au public de participer à la politique par la mise sur pied de dialogues, la création d'un conseil des jeunes, la réception de courriels d'information à jour et une meilleure accessibilité aux députés.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Ils ne croient pas qu'il doit être obligatoire s'il y a des conséquences de ne pas voter, cependant, ceux qui votent devraient être récompensés. Gaspiller un bulletin de vote doit être retenu comme une option.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Certains participants croient que cette possibilité devrait être offerte à ceux qui la préfèrent, tout en permettant encore le mode de scrutin actuel. Les principales préoccupations soulevées au sujet du vote sont la sécurité, c.-à-d. le piratage des votes, ainsi que la protection de l'identification des électeurs et l'honnêteté de leur choix de vote.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Des participants ont mentionné que les peuples autochtones, les personnes avec un handicap (auditif et/ou visuel), les aînés, les minorités visibles, les identités intersectionnelles et les personnes qui n'ont pas l'âge requis pour voter, mais qui sont aptes à voter n'ont pas le même

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

niveau d'inclusion d'accessibilité dont jouissent les autres Canadiens, et suggèrent de trouver des façons d'aider ces groupes en fonction des difficultés qu'ils doivent surmonter.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)

Nos participants nous ont indiqué que notre système électoral ne reflétait pas l'intention de l'électeur et qu'ils préfèrent un système qui sélectionne le plus précisément possible les candidats pour qui ils votent, tout en souhaitant voir leur circonscription représentée. Pour encourager la participation, les participants ont indiqué que notre système électoral et notre processus démocratique doivent être simplifiés et mieux compris dans leur ensemble par les Canadiens. Cela enlèverait la stigmatisation que « nous » avons par rapport à « eux », et favoriserait une plus grande ouverture pour la participation au processus démocratique des Canadiens moyens pour qu'ils aient surtout l'impression d'être inclus dans ce processus. Ils souhaitent que le gouvernement propose des stratégies créatives pour surmonter les difficultés auxquelles doivent faire face les collectivités et les personnes désavantagées, afin de leur offrir d'autres options pour se faire entendre. Pour réaliser cela, nos participants proposent d'utiliser des documents d'information et des outils d'apprentissage accessibles à tous et adaptés aux groupes de personnes désavantagées. Ils ont également indiqué que tous les moyens de communication – dialogues communautaires, mobilisation en ligne, médias sociaux et clavardage en tête-à-tête avec des députés – sont extrêmement importants, de même, les occasions qui leur permettent de participer en personne, comme les assemblées publiques, les tables rondes, les conseils de jeunes et les conversations en ligne avec leur député, ont été considérées comme les plus importantes. L'idée d'offrir la possibilité de voter en ligne a été bien accueillie. Les participants croient cependant que le vote électronique suscite de grandes préoccupations sur le plan de la sécurité et du manque d'infrastructure pour mettre en œuvre ce mode de scrutin. Des stratégies et des plans concrets sur la sécurité et la fonctionnalité de ces modes de scrutin devront être proposés pour qu'ils suscitent un plus grand intérêt auprès de la population. Malgré le besoin d'adopter le vote électronique, les participants estiment qu'on devrait attendre avant de retirer complètement le vote sur bulletin de papier.

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme
électorale (ERRE)**

Date : 14/10/2016

Signature du(de la) député(e) :

(Nom)

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016